

Des marques corporelles sur les statues votives : entre appartenance, humiliation, exécution et divinisation

Sophie Cluzan

De récentes observations nous ont conduite à reconnaître l'existence, dès le III^e millénaire, d'une pratique touchant la physionomie de certaines représentations humaines sculptées. Cette pratique, qui consiste à appliquer une marque sur le corps ou le visage de la personne, soulève la délicate question de sa signification, ainsi que celle de ses modalités. Le positionnement chronologique de l'acte dans la vie de l'objet s'avère ainsi décisif pour l'appréciation que l'on peut en faire.

L'exposé partira de la présentation des deux cas emblématiques retrouvés à Mari, et qui furent à l'origine de la découverte (la statue du nu-banda Ebih-II et la statue du roi Ishqi-Mari), pour étendre l'analyse à l'ensemble du corpus des statues syro-mésopotamiennes actuellement répertorié, principalement pour les III^e et II^e millénaires av. J.-C.

Enfin, au travers du cas des statues de Mari, traditionnellement datées de la fin de la ville II (vers 2330), l'exposé tentera de montrer en quoi ces marques alimentent le débat historique entourant la question de la datation de la prise de la ville par les armées d'Akkad.